

Le mercredi 25 juillet 2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Réaction de François Dagnaud suite à un accident mortel par noyade sur le Bassin de la Villette

C'est avec émotion que j'ai appris qu'un accident mortel par noyade s'est produit cet après-midi sur le Bassin de la Villette. Je me suis rendu sur place, vers 17 h. L'accident a eu lieu à l'extérieur mais aux abords du bassin de baignade.

Je veux rendre hommage aux MNS qui sont intervenus rapidement pour tenter de secourir la victime, au baigneur de passage qui a ramené le corps de la victime à la surface, ainsi qu'aux pompiers et policiers qui ont pris en charge les opérations de secours.

D'après les documents trouvés dans son sac, la victime serait un jeune homme de 26 ans, titulaire d'un récépissé de demande d'asile avec une domiciliation administrative à Grenoble. Je tiens à saluer sa mémoire.

Alors que les baignades non autorisées ont tendance à se multiplier ces derniers mois dans les eaux du Bassin de la Villette et des Canaux, et plus encore ces derniers jours de forte chaleur, **je lance un appel pour que cette noyade dramatique soit l'occasion d'une prise de conscience. Il est très dangereux de se baigner en dehors de la zone autorisée et surveillée** : pas de secours de proximité en cas de malaise ; présence d'algues qui peuvent accrocher les baigneurs et les aspirer vers le fond ; opacité des eaux qui rend plus difficiles les recherches. L'alcoolisation reste toujours une circonstance aggravante.

J'en appelle à la responsabilité des usagers de ces sites, des collectifs divers voire de certains medias qui ont eu tendance ces derniers mois à faire l'impasse sur les risques encourus par les baigneurs en « freelance ». **On peut se baigner en toute sécurité en eaux vives dans le bassin de baignade surveillé, ne gâchons pas la fête.**

Contact presse :

Sandra CARVALHO
Chargée de communication
sandra.carvalho@paris.fr
01.44.52.28.39

Plus d'infos :

www.mairie19.paris.fr
facebook.com/mairie19
[@paris19e](https://twitter.com/paris19e)